

aménagement urbanisme

De: danielle.caud <danielle.caud@wanadoo.fr>
Envoyé: jeudi 31 octobre 2019 15:35
À: plui@cc-tvv.fr
Objet: BOIS DE LA GABILLERE

Je souhaite que le classement du bois de ka Gabillere (actuellement en zone N) puisse être revu au regard des dernières etudesfaune et flore réalisés par des organismes tels que la SEPANT et la LPO.

Danielle Caudrelier
20 rue des Cloîtres
37120 Champigny sur Veude.

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.